

« Si Dieu n'existe pas, tout est permis » (Dostoïevski). La citation rappelle l'importance des mœurs en droit politique et de leur conditionnement par le sentiment et les dignitaires religieux depuis l'Antiquité. Les divinités et leurs serviteurs ont longtemps joué un rôle de premier plan dans la préservation des institutions et des libertés.

Si le constitutionnalisme moderne se conçoit comme profane, ses bâtisseurs ne l'ont pas voulu athée, comme l'illustre le débat Guizot/Odilon Barrot. Les références à Dieu placées dans les préambules de nombreuses constitutions contemporaines cristallisent le besoin d'une « sanction métaphysique » (S. Karagiannis), susceptible de préserver nos droits et institutions face au péril politique. Au point de poser la question à laquelle songeait déjà Tocqueville et que repose aujourd'hui Hartmut Rosa : la démocratie a-t-elle besoin d'une religion ?

Dans une perspective à la fois comparée, historique et pluridisciplinaire, le colloque propose d'étudier les doctrines juridiques, politiques et ecclésiologiques soutenant les invocations du religieux dans le droit et les constitutions. S'agit-il d'une mention convenue, destinée à rassurer une majorité confessionnelle, ou d'un procédé de limitation du pouvoir concrétisé par des voies de recours ? Présente à diverses époques, cette vision dévoile les limites du raisonnement purement juridique de la garantie des droits, adoptant volontiers l'aphorisme d'Horace : que sont les lois sans les mœurs ?

En plus de scruter le passé, le colloque observera la réapparition et le maintien de ces doctrines. Il s'agira de comprendre ce qui motive ces courants qui, en prétendant se dresser contre un monde 'désenchanté' dans lequel les institutions seraient livrées aux pires démagogues, contestent ou veulent tempérer les systèmes de séparation des Églises et de l'État.

Inscription gratuite auprès de Baptiste Guignard :

Contact : baptiste.guignard@u-bourgogne.fr

Colloque international organisé par le CREDESPO

Direction scientifique : Oscar Ferreira et Elsa Forey

LE RELIGIEUX, GARDIEN DES LIBERTÉS ET DES INSTITUTIONS



3 ET 4 AVRIL 2025 Amphithéâtre de la MSH

JEUDI 3 AVRIL 2025

Matinée : Les doctrines juridiques

Présidence : Élina Lemaire (CREDESPO- Université Bourgogne Europe)

- 9h** Accueil des participants
9h30 Propos introductifs
9h50 **Tristan Pouthier** (CPJP – Université de Cergy) : « *Du concept d'hétérolimitation* »
10h10 **Jean-Baptiste Busaill** (Institut d'Histoire du droit – Université Paris Cité) : « *La religion catholique, apostolique et romaine, liberté constitutionnelle de la Nation espagnole gaditane : l'imbrication des mécanismes religieux et juridiques dans la Constitution de 1812* »
10h30 **Margaux Bouaziz** (CREDESPO – Université Bourgogne Europe) : « *Par-delà la constitution vivante et l'originalisme : le constitutionnalisme du Bien commun d'Adrian Vermeule* »
10h50 Débats
11h15 Pause
11h30 **Shoji André Harada** (CORHIS- Université Montpellier 3) : « *Discours constitutionnel et foi chrétienne chez Tadakazu Fukase (1927-2015)* »
11h50 **Jean-Louis Halpérin** (UMR 7074 « Centre de théorie et analyse du droit » - École normale supérieure) : « *Les revendications hindouistes auprès de la Cour suprême indienne* »
12h10 Débats
12h30 Déjeuner

Après-midi : Les doctrines politiques et philosophiques

Présidence : Bernard Quiriny (CREDESPO- Université Bourgogne Europe)

- 14h** **Franck Zarlenga** (OMIJ- Université de Limoges) : « *La religion comme instrument de la morale sociale : pensée politique et droit du siècle des Lumières au début du XX^e siècle* »
14h20 **Karen Fiorentino** (CREDESPO- Université Bourgogne Europe) : « *L'Être Suprême au secours de la République* »
14h 40 **Julien Barroche** (Triangle- Sciences Po Lyon) : « *La critique de la doctrine de l'État chrétien chez Ernst- Wolfgang Böckenförde* »
15h Débats
15h15 Pause
15h30 **Eugénie Méricau** (ISJPS - Université Paris I Panthéon- Sorbonne) : « *Bouddhisme et constitutionnalisme* »
15h50 **Massensen Cherbi** (GAGO- Université de Tunis) : « *Le FLN, entre Islam et laïcité* »
16h10 **Hiroshi Nakashima** (Université de Yamagata – Japon) : « *Débats juridiques et politiques autour de l'Église de l'Unification* »
16h30 Débats

VENDREDI 4 avril 2025

Les doctrines religieuses et ecclésiales

Matinée

Présidence : Jean-Philippe Pierron (LIR3S- Université Bourgogne Europe)

- 9h** Accueil des participants
9h-30 **Corinne Leveleux-Teixeira** (POLEN- Université d'Orléans, EPHE- Paris) : « *Le serment politique comme régulation ou comme contestation de l'ordre public au Moyen Âge* »
9h 50 **Fabrice Hoarau** (CREDESPO – Université Bourgogne Europe) : « *Bossuet...ou comment la religion légitime le pouvoir, et le contraint* »
10h10 **Éric Marion** (Lycée Carnot, Dijon) : « *L'héritage arabo-musulman comme remède à la violence : l'hospitalité religieuse et le droit* »
10h30 Débats
10h45 Pause
11h **Rémy Scialom** (CTAD – Université d'Aix-Marseille) : « *D'un droit positif divin commun au genre humain, gardien des institutions et des libertés ? La conception hébraïque des sept lois de Noé* »
11h20 **Anne Légier** (ECHELLES, UMR 8264 – Université Paris Cité) : « *Liberté religieuse et droit à l'avortement : le cas des États-Unis* »
11h40 **Catherine Touche** (IODE – Université de Rennes) : « *L'Église orthodoxe, libre alliée de l'État soviétique dans la pensée de Nikolai Nikolaevitch Fioletov (1891-1943)* »
12h Débats
12h15 Déjeuner

Après-midi

Présidence : Karen Fiorentino (CREDESPO- Université Bourgogne Europe)

- 14h** **Jeremy Jennings** (King's college de Londres) : « *La pensée du pasteur John Neville Figgis (1866-1919)* »
14h20 **Oscar Ferreira** (CREDESPO – Université Bourgogne Europe) : « *"Ter para Tutum". Le réenchangement du droit constitutionnel brésilien dans la pensée de l'archevêque D. Adauto Aurélio de Miranda Henriques (1855-1935)* »
14h40 **Elsa Forey** (CREDESPO- Université Bourgogne Europe) : « *La liberté dans la doctrine sociale de l'Église catholique* »
15h Débats
15h15 **François Saint-Bonnet** (Institut Michel Villey- Université Paris –Assas) : Rapport de synthèse
15h45 Clôture du colloque